Rapport annuel

AF 2016-2017

Regardez le beau côté des choses et non le plus sombre.

(Lord Robert Stephenson Smyth Baden-Powell of Gilwell)

Les scouts du district des Trois-Rives inc.

Tél +613-741-3366

123, avenue Beechwood
Ottawa (Ontario)
K1M 1L5

www.ScoutsdesTrois-Rives.ca
DG@ScoutsdesTrois-Rives.ca

Table des matières

À nos membres 1

Faits saillants de l'exploitation 2

Introduction 2

Évolution des membres 2

Gestion des risques et protection des jeunes 4

Activités du commissariat 5

Le comité de marketing 6

Soutien complémentaire des groupes et unités scouts 8

Décorations et reconnaissance 8

Perspectives opérationnelles 8

La gouvernance 9

La commission consultative sur la participation des membres aux assemblées générales 10

Les instances de fonctionnement au sein du district 11

Le conseil d'administration 12

Le bureau scout 13

Les adjoints du commissaire (exploitation) 13

Représentation au palier national 13

Analyse des résultats financiers 14

Mandat, structure juridique et modalités d'exploitation 14

Sommaire des résultats 14

Le contrôle interne 16

Les produits 16

Les charges 17

L'état de la situation financière 19

L'état des flux de trésorerie 20

Table des matières

Dispense d'expert-comptable externe 20

Perspectives financières 21

Attestation de la direction 23

États financiers 24

Contactez-nous 32

La plus grande priorité du mouvement scout en ce moment est d'augmenter le nombre de jeunes participants aux activités des unités. Pour y arriver, il fallait simplifier la gouvernance.

7 septembre 2011
Première rencontre du comité de transition composé des trois « anciens » districts

8 février 2012
Refonte des districts

1er septembre 2012
Début de l'exploitation du district des Trois-Rives

23 septembre 2012
Assemblée générale constituante (comité de transition de trois personnes de chacun des « anciens » districts)

3 octobre 2012
Première rencontre du conseil d'administration provisoire

17 février 2015
Certificat de constitution émis

À nos membres

Nous avons le plaisir de vous présenter ce troisième rapport annuel du district. En continuité avec l'an dernier, nous avons amélioré la présentation des indicateurs de performance.

Le principal défi qui avait été discuté à l'assemblée générale de 2016 était de commencer les démarches d'alignement des actions en vue de développer le nombre de membres dans les prochaines années. Ce rapport fait état des actions en ce sens. Nous avons développé notre plan stratégique en fonction de celui de l'association. Ce plan sera disponible sous peu. Après sa mise en place, les prochaines tâches seront de développer un plan d'action qui alignera les efforts de toutes les composantes du district dans le même sens.

Le comité consultatif de marketing mis sur pied par le conseil d'administration a réalisé un travail impressionnant dans la dernière année. Son mandat sera prolongé afin de mettre en œuvre des actions concrètes qui découlent de ses recommandations. Il reste bien sûr encore beaucoup de travail à réaliser.

Jacques Dagenais
Président du conseil d'administration

Jean-Guy Cayouette
Commissaire

6 octobre 2017

Le district chiffré
Période 2016-2017

19 groupes actifs

60 unités

1 unité de district

1 projet international

1063 jeunes

252 animateurs dans 270 postes

59 admin de groupe dans 112 postes

6 groupes avec programme 7-17 ans

1 clan aîné 18-25 ans

332 adultes dans 525 postes

15 formateurs brevetés (+3)

3 comités
- Déontologie
- Décorations
- Développement

Plusieurs équipes

2 organismes affiliés
- incl. 3 bases

Faits saillants de l'exploitation

Introduction

En vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* qui nous régit, le district a 6 mois à compter de la fin de son exercice financier (qui est le 31 août) pour tenir son assemblée générale annuelle des membres.

Le district des Trois-Rives demeure l'un des plus dynamiques et mieux gérés au Canada. Ayant terminé sa phase d'organisation initiale, les efforts des dirigeants se sont orientés vers la consolidation du fonctionnement et la recherche d'efficience. Malgré certaines lacunes au niveau des ressources humaines disponibles, le district a quand même réussi à réaliser plusieurs de ses objectifs. Au-delà d'assurer la réalisation des activités récurrentes qui contribuent à l'expérience scoute, le commissaire a réalisé en fin d'exercice une réorganisation de son équipe de gestion afin d'appuyer les opérations de manière plus agile et appropriée.

Les prochaines sections font état des différents aspects des opérations scoutes de l'année 2016-2017.

Évolution des membres

Le principal indicateur de performance est la croissance du nombre de jeunes. Il est théoriquement possible de voir le nombre de jeunes augmenter alors que le nombre des adultes reste stable. Cela signifierait alors que les unités tendent à s'approcher du nombre maximal permis de jeunes.

Faits saillants de l'exploitation

La baisse importante du nombre des adultes en 2015, relativement à l'année précédente, a été expliquée dans le rapport annuel de l'exercice 2015-2016. En 2016-2017, environ 10% des jeunes étaient dans le Secteur sud-Ouest, 35% dans le Secteur sud et 55% dans le Secteur nord.

Le tableau ci-dessous fait état de l'évolution des ratios jeunes par animateur.

Indicateur ↓	2015	2016	2017
Castors par animateur	3,8	3,7	3,6
Louveteaux par animateur	4,2	3,9	4,4
Éclaireurs par animateur	3,2	3,9	4,0
Aventuriers par animateur	5,0	4,6	3,9
Pionniers par animateur	4,9	4,2	2,9
Routiers par animateur	5,0	4,0	9,0
Administrateurs par groupe **(personnes distinctes)**	5,4 n.d.	6,0 n.d.	5,7 3,1

Ces indicateurs démontrent une assez bonne stabilité. Il est à noter que le nombre d'unités d'aventuriers est petit et que la baisse du nombre de pionniers par animateur a été influencée par la scission du poste pionnier du groupe de Hull en deux (un pour les garçons et un pour les filles), ce qui a eu pour effet d'augmenter le nombre d'animateurs nécessaires (il n'y avait que 41 pionniers au cours de l'année dans le district et la moitié étaient à Hull).

Il faut noter qu'il existe encore beaucoup de situations où un bénévole doit assumer plusieurs rôles (par exemple 59 personnes assumant 112 postes administratifs au niveau des groupes). Il y a plusieurs constats possibles relativement à cette situation, entre autres : la structure administrative est peut-être trop complexe à certains endroits, et on hésite peut-être parfois à recruter à l'extérieur des « proches » du mouvement (parmi les animateurs et les parents des jeunes). La question exige une réflexion plus approfondie.

Gestion des risques et protection des jeunes

La gestion des risques relativement à la protection des jeunes est la plus grande priorité de l'Association des scouts du Canada. Après tout, les différents événements et accidents des dernières années (dans d'autres districts) ont coûté énormément cher à l'Association — nous pouvons le constater dans le niveau élevé de la cotisation nationale.

La *Loi sur le casier judiciaire* (fédéral) exige qu'une vérification des antécédents judiciaires en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables soit effectuée chaque fois qu'un poste est doté. Ainsi, les services policiers peuvent exiger une série d'empreintes digitales au soutien d'une demande ultérieure de vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables — les jeunes dans le cas du scoutisme.

Mais il n'y a là qu'un aspect de la protection des jeunes. La formation des bénévoles, leur supervision et le contrôle interne tel la revue des plans de camp font partie d'un ensemble de mesures visant à démontrer que les responsables (animateurs et commissaires) et dirigeants (administrateurs des groupes et de district) du mouvement ont correctement effectué leur travail. Suivre toutes les règles permet d'atténuer les impacts d'un accident sur leur responsabilité personnelle en rendant plus difficile la preuve de négligence.

Formation minimale

En 2016-2017, l'Association a instauré un programme en ligne obligatoire de formation sur la protection des jeunes. Cette mesure s'ajoute à la VAJ et assure une bonne prise de conscience de la part des membres adultes en contact avec des jeunes.

Un programme de formation qui contribue à renforcer les compétences des animateurs et des gestionnaires permet à nos différents intervenants de planifier et conduire des activités sécuritaires, c'est-à-dire où on planifie en fonction des imprévus potentiels de façon à protéger tous les participants. Ceci ne signifie pas qu'on évite les risques, mais plutôt qu'on les gère. Dans certains cas, les décideurs locaux pourraient conclure que l'évitement de risques est la seule voie possible. Cela doit être vu au cas par cas.

Activités du commissariat

Les priorités du commissariat du district au cours de l'année comprenaient la continuation des efforts en matière de protection des jeunes soit par la formation en ligne, soit par le suivi des *vérifications des antécédents judiciaires* (VAJ). L'Association des Scouts du Canada donne en exemple la performance de notre district en cette matière.

Le commissariat a aussi tenu plusieurs rencontres avec les chefs de groupe et les présidents de groupe pour non seulement leur transmettre de l'information, mais aussi pour être à l'écoute de leurs besoins.

Les activités conduites pour les jeunes en 2016-2017 comprennent entre autres :

- des camps d'automne et de printemps dans le sud-ouest du district,
- congrès des adultes,
- un cours aiglon,
- un cours hibou,
- un cours DAFA (*Diplôme d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur*),
- un grand jeu ado,
- un Sportiloup,
- une journée Castou,
- l'Odyssée scoute et
- une journée sportive.

La formation des adultes faisait également partie des priorités. Le calendrier des sessions de formation a été bien rempli et tous ont fort bien apprécié les sessions offertes.

À la demande du conseil d'administration, le commissaire a présenté sa vision pour les années à venir. Les grandes lignes de cette vision sont ;

- un rapprochement du commissariat et des groupes,
- la redéfinition du rôle de chef de groupe dans le but de rapprocher la responsabilisation des activités,
- l'évaluation des besoins des groupes,
- la mise en place d'une formation mieux adaptée aux besoins des groupes, et

- une simplification des processus qui sont devenus inutilement complexes.

Au cours de l'été 2017, le commissaire a procédé à une restructuration du commissariat, ce qui a permis de redistribuer les tâches. Entre autres, on compte désormais sur commissaires de secteur qui travailleront directement avec les chefs de groupe pour répondre de façon plus agile à tous leurs besoins. Un poste de conseillère jeunesse a été créé afin non seulement de baisser la moyenne d'âge du commissariat, mais aussi pour infuser directement le point de vue de la jeunesse dans les orientations et les prises de décisions sur toute matière affectant l'expérience des jeunes dans le mouvement scout. La nouvelle structure permettra au cours des prochaines années d'intégrer les chefs de groupe dans les décisions du commissariat et de mieux faire grandir notre famille scoute.

Le comité de marketing

Formé à l'automne 2016 par le conseil d'administration du district, le comité de marketing avait pour mandat de créer des outils pour permettre au district et aux groupes de son territoire de connaître une croissance en conformité avec le défi lancé par l'ASC de 3 % par année. Le comité, composé de Natalie Dubois, Philippe Cloutier, Philippe Dufour et Michel Trahan, s'est réuni à intervalles réguliers durant l'année. Le travail amorcé par le comité consista à

1. brosser un tableau général de la situation de l'effectif scout du district, de l'image de marque du scoutisme sur notre territoire et des autres forces et faiblesses liées à l'augmentation des adhésions,
2. établir les axes prioritaires sur lesquels le district peut agir en se basant sur ce tableau, et enfin
3. établir des objectifs et des stratégies pour chacun de ces axes prioritaires.

Le premier axe prioritaire établi par le comité est l'amélioration de la visibilité et de la notoriété des scouts francophones et le lien entre le scoutisme, l'autonomie, la débrouillardise, le travail d'équipe et les camps en plein air. Il s'avère que l'une des grandes clés du succès est une forte présence en ligne, par des sites Web vivants et bien alimentés, et une utilisation judicieuse des divers médias sociaux, comme Facebook et Instagram. Afin que la population cible du district connaisse les scouts francophones et ses avantages, il faut la toucher en se servant des moyens de

communication largement utilisés aujourd'hui. Parmi d'autres stratégies, le comité se prépare à offrir une formation sur ces mêmes moyens aux adultes du district et à créer des outils afin de soutenir les groupes proactifs qui veulent optimiser leur présence Web. La capacité d'utilisation de publicités payées sera également examinée. Les résultats de ces stratégies ne se concrétiseront pas à court terme, mais plutôt sur une plus longue période de temps. L'utilisation adéquate des moyens électroniques de communication prendra du temps.

Le deuxième axe prioritaire consiste à augmenter le recrutement des jeunes et des adultes à court terme. Les stratégies principales mises en œuvre par le comité de marketing consisteront à fournir aux groupes de l'information utile sur la géolocalisation de leurs membres et sur la composition géographique de leur territoire afin de mieux concentrer leurs efforts de recrutement, et à aider à connecter les groupes avec les médias locaux. En consultant des outils comme l'*Infoterritoire* de la Ville de Gatineau, le comité a constaté que des secteurs entiers sont inexploités. Le comité fournira également des recommandations au commissariat de stratégies potentielles comme créer du contenu vidéo à partager dans les médias et les réseaux sociaux et organiser plus d'activités de recrutement auprès des étudiants des cégeps et des universités sur le territoire.

Le troisième et dernier axe prioritaire sera d'améliorer la rétention des jeunes et des adultes du district. **Recruter, c'est bien, mais conserver ses effectifs, c'est mieux**. Le comité a établi que les stratégies appropriées tombent principalement sous la responsabilité du commissariat. En réponse, le conseil d'administration du district propose dans son plan stratégique des mesures à être entreprises par le commissariat et qui devraient permettre d'y arriver.

Finalement, le développement ayant été établi comme une priorité, le conseil d'administration du district entreprendra de rendre le comité de marketing permanent afin qu'il continue à mettre au point des outils et stratégies pour aider les groupes à mieux tirer leur épingle du jeu.

Soutien complémentaire des groupes et unités scouts

Durant l'année et en appui au commissariat dont plusieurs membres ont été présents dans les groupes, le bureau scout a été occupé à soutenir les différents groupes du district, accueillant des visiteurs et répondant aux questions par téléphone ou courriel.

Quatre administrateurs ont rencontré plusieurs groupes ou représentants de groupe dans les Secteurs nord et sud. Un administrateur a visité le Secteur sud-ouest en novembre 2016 et a rencontré les adultes participant au colloque des adultes. Le voyage à partir de la région de la capitale nationale a été gracieusement donné au district et donc n'a occasionné aucun décaissement.

Décorations et reconnaissance

Un nombre impressionnant de 38 personnes (plus de 10% de l'effectif adulte) ont reçu au moins un brevet de formation durant l'année 2016-2017. Ceci amène le total des adultes reconnus à 299, soit à 90% des bénévoles. Le comité de décorations a été actif durant l'année. Il a revu plusieurs dossiers dont les décorations attribuées lors de la soirée gala du district en mai 2017.

299
332
Adultes avec un brevet

Perspectives opérationnelles

Activités scoutes

En 2017-2018, le district envisage l'organisation d'événements pour souligner le 100e anniversaire de la création de la première unité scoute francophone au Canada. En effet, cette première unité francophone a vu le jour dans la ville d'Ottawa, sur le territoire de notre district.

La gouvernance

Au Canada, la gouvernance d'entreprise est encadrée par une loi adoptée en 2003. La gouvernance consiste à assurer la conduite de l'organisation de sorte qu'elle soit responsable, équitable et ouverte dans toutes ses relations. C'est le conseil d'administration d'un organisme qui en est responsable. L'un des principaux objectifs de la gouvernance de l'organisation est de veiller à ce que les dirigeants gèrent les finances de l'entreprise de manière efficace et qu'ils agissent toujours dans l'intérêt primordial des parties prenantes (membres, employés, jeunes et fournisseurs).

Selon le collège des administrateurs de sociétés, les huit principes à respecter en matière de gouvernance sont :

- l'indépendance des administrateurs,
- l'intégrité,
- la reddition de comptes,
- la planification stratégique,
- la transparence,
- l'équité et l'équilibre en termes de diversité et de représentation,
- le respect de l'environnement, et
- la flexibilité dans l'application des pratiques de gouvernance dans notre contexte d'organisme à but non lucratif.

Le conseil d'administration du district ne comporte que des administrateurs indépendants qui agissent dans l'intérêt fondamental de l'organisme, sans représenter de parties quelconques.

Tout au long de l'année, le conseil d'administration reçoit des rapports financiers et des comptes-rendus des activités de la directrice générale et du commissaire. Le trésorier revoit régulièrement les écritures comptables effectuées par le bureau scout de même que les rapprochements bancaires. Les administrateurs estiment qu'ils ont mis en place un cadre de contrôle et de reddition de compte approprié.

Lors de la dernière année, le conseil a procédé à un exercice de planification stratégique qui est arrimé sur celui que l'Association des Scouts du Canada a conclu

en avril 2017. Les résultats de la planification du district seront discutés avec les membres et parties prenantes dans les premiers mois de l'année 2017-2018.

Les différentes rencontres tenues en cours d'année, les communiqués directs aux dirigeants de groupe et aux membres, et le site Web du district contribuent à la transparence.

Le conseil d'administration discute de sa performance au moins une fois par année. Lors de sa dernière revue, les administrateurs ont constaté l'excellente diversité d'expérience et d'expertise au sein du conseil. Cependant, ils ont aussi identifié une opportunité d'améliorer la diversité des genres au sein du conseil. Les candidatures aux postes d'administrateur à l'assemblée générale 2017 vont dans le sens d'une meilleure diversité des genres.

La commission consultative sur la participation des membres aux assemblées générales

Le 6 avril 2017, le conseil d'administration a mis sur pied une commission consultative pour dont le mandat était de

- SUGGÉRER au conseil d'administration une ou plusieurs définitions de quorum qui pourraient remplacer la provision du premier paragraphe de la sous-section 5.2 des règlements administratifs avec ou sans changement aux modalités de vote, ou sinon, CONFIRMER au conseil d'administration que la définition actuelle constitue toujours une position acceptable ;
- CONSIDÉRER les diverses options de vote par procuration (à un autre membre, à un administrateur ou à un dirigeant, avec ou sans sollicitation) et par moyens électroniques (vote à l'avance de l'assemblée, tout en maintenant un quorum physique, ou quorum physique très bas assorti d'un minimum de membres ayant voté par un moyen électronique contrôlé pour qu'une résolution soit adoptée) dans le but d'ÉTABLIR les options les plus réalistes et d'en RECOMMANDER au conseil d'administration ; et de
- FAIRE rapport au conseil d'administration avant le 30 juin 2017.

Six membres ont été approchés pour participer aux délibérations de la commission, mais seulement quatre ont pu accepter. Les conclusions étaient :

- de favoriser le statu quo ; et
- de demander un quorum à double majorité de façon à assurer la présence d'au moins un membre par secteur du district.

Le conseil d'administration a pris connaissance de ces recommandations et a conclu qu'on ne peut pas réaliser l'objectif de double majorité, car ceci nécessiterait la création de catégories de membres — et donc une modification importante des règlements administratifs. La loi constitutive permet la création de catégories de membres, mais le conseil d'administration fondateur avait choisi d'éviter de ce faire afin de traiter tous les membres de façon égale et donc équitable — la création de catégories donne proportionnellement plus de pouvoirs aux catégories qui comportent moins de membres.

Le conseil d'administration avait plutôt choisi d'imposer une qualité de résidence aux administrateurs élus par l'assemblée générale. Normalement, la présence de tous les administrateurs à une assemblée assure qu'au moins une personne par secteur est présente à l'assemblée. Théoriquement, un administrateur pourrait s'absenter et son secteur pourrait ainsi se retrouver sans représentation. Cependant, la probabilité d'un tel alignement de circonstances est très basse étant donné le grand nombre de membres adultes dans chaque secteur.

Les instances de fonctionnement au sein du district

Pour son fonctionnement, le district utilise les instances intermédiaires suivantes :

- le conseil des groupes,
- le conseil des branches jeunes (castors et louveteaux),
- le conseil des branches ado (éclaireurs, aventuriers et pionniers), et
- le commissariat élargi.

Chacune de ces instances se rencontre régulièrement en cours d'exercice. Les conseils de branche subissent actuellement un examen à la lumière de la restructuration du commissariat qui changera la manière dont l'information est partagée dans le district.

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration vise à l'existence d'une saine gouvernance. Il voit à la santé financière de l'organisation et à ce que toutes ses obligations soient effectivement déchargées. Les administrateurs du conseil d'administration sont :

Jacques Dagenais
Président
Tél. +613-719-9584
Télécopie +613-741-2624
President@ScoutsdesTrois-Rives.ca

Sylvain Dufour
Secrétaire-trésorier
Tél. +819-775-5857
Télécopie +613-741-2624
SDufour.admin.scout-spc@Sympatico.ca

Denis Cadieux
Administrateur
Tél. +613-791-8166
Télécopie +613-741-2624
DCadieux@MazerolleLemay.com

Michel Trahan
Vice-président
Tél. +819-663-3512
Télécopie +613-724-2624
ScoutMT1962@gmail.com

Jean-Guy Cayouette
Commissaire
Tél. +519-855-6015
Télécopie +613-741-2624
Commissaire@ScoutsdesTrois-Rives.ca

Philippe Cloutier
Administrateur
Tél. +613-219-1096
Télécopie +613-724-2624
Philippe.Cloutier020@gmail.com

Un indicateur de bonnes pratiques de gouvernance est toujours l'assiduité aux rencontres du Conseil d'administration. La participation de chaque administrateur est notée dans le tableau suivant.

Administrateur	Présences en 2016-2017
Denis Cadieux	6/10
Jean-Guy Cayouette	10/10
Philippe Cloutier	7/10
Jacques Dagenais	8/10
Sylvain Dufour	9/10
Michel Trahan	7/10

La participation des administrateurs à des comités et les rencontres avec différentes parties prenantes ne sont pas confinées à des procès-verbaux. Elles s'inscrivent en sus de ce qui précède. Par exemple, Philippe Cloutier et Michel Trahan ont été très actifs

tout au cours de l'année au sein du comité marketing mis sur pied par le conseil d'administration avec des personnes cooptées. Sylvain Dufour et Denis Cadieux ont effectué trois visites dans un groupe. Jacques Dagenais, Michel Trahan et le commissaire Jean-Guy Cayouette ont assisté à plusieurs rencontres nationales.

Le bureau scout

Johée Deslauriers
Directrice générale
Tél. +613-741-3366
Télécopie +613-741-2624
DG@ScoutsdesTrois-Rives.ca

Les adjoints du commissaire (exploitation)

Kim Bornais
Commissaire adjointe (jeunes)
Tél. +519-855-6015
Télécopie +613-741-2624
KBornais@Hotmail.com

Stéphane Dubois
Commissaire adjoint (adultes)
Tél. +519-855-6015
Télécopie +613-741-2624
Pyrrhos@Hotmail.com

Anick Plouffe
Commissaire adjointe (groupes)
Tél. +519-855-6015
Télécopie +613-741-2624
APBaloo@Videotron.ca

Vacant
Commissaire adjoint (Développement)
Tél. +
Télécopie +613-741-2624
DG@ScoutsdesTrois-Rives.ca

Représentation au palier national

Le président, le commissaire et un administrateur ont représenté le district auprès de l'Association des scouts du Canada. Cette dernière a convoqué plusieurs rencontres en cours d'année dont celles du Collège des dirigeants (présidents et commissaires) et celle des assises nationales (et assemblée générale), en avril 2017.

De plus, notre district a deux membres actifs sur le conseil d'administration de l'Association (conseil national) : monsieur **Jean-François Labrosse** (formateur bénévole au district) qui a assumé les responsabilités de vice-président de l'ASC jusqu'en avril 2017, et monsieur **Philippe Dufour** (ancien animateur éclaireur du Groupe de Hull) qui est toujours d'administrateur jeunesse. Ce dernier a par ailleurs représenté le Canada au *Interamerican Leadership Training Camp* qui a eu lieu au Guatemala en décembre 2016. Cet événement a été organisé par le palier hémisphérique *Interamérique* de l'Organisation mondiale du mouvement scout.

Analyse des résultats financiers

Mandat, structure juridique et modalités d'exploitation

Les scouts du district des Trois-Rives inc., communément appelé « district des Trois-Rives », détiennent un mandat de l'Association des Scouts du Canada pour appliquer le programme de l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout sur le territoire de l'ouest du Québec (région administrative provinciale de l'Outaouais), de l'est de l'Ontario, du sud et du sud-ouest de l'Ontario jusqu'à Windsor.

Le district opère deux points de services : un sur l'Île de Hull, pour la ville de Gatineau, et l'autre dans le quartier Vanier pour la ville d'Ottawa. Le district a deux employées à temps partiel et saisonnier. Il détient de l'Association des Scouts du Canada les droits pour un magasin scout. Le district a octroyé une concession de magasin à la société Scogestion inc. laquelle est contrôlée par la société « Les scouts du district d'Ottawa ». Le district a aussi une entente administrative avec la société Scogestion pour le maintien des bureaux et la tenue de livres.

Hormis le soutien fourni par le bureau scout, la totalité de l'action du district est assurée par plus de 325 bénévoles adultes.

Sommaire des résultats

La situation financière de l'organisme est bonne. L'actif net non affecté (que certains appellent « surplus accumulé ») se situe à un peu plus de trois mois des dépenses annuelles, soit à l'intérieur de la plage visée de trois à six mois (voir le tableau 1).

Le fonds de roulement au 31 août 2017 est légèrement au dessus de la cible à cause de l'augmentation de l'actif net. Le district a besoin d'un tel fonds de roulement pour remplir toutes ses obligations financières du premier trimestre de l'année scoute. Celles-ci comprennent non seulement les charges ordinaires d'exploitation, mais aussi l'achat des calendriers scouts et l'acquittement des cotisations nationales avant même que les groupes n'aient payé le district. Cette situation existe à cause du déphasage de la facturation nationale avec notre exercice financier.

Les résultats de l'exercice sont illustrés ci-dessous.

L'année financière suit le cycle des activités scoutes : soit du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Analyse des résultats financiers

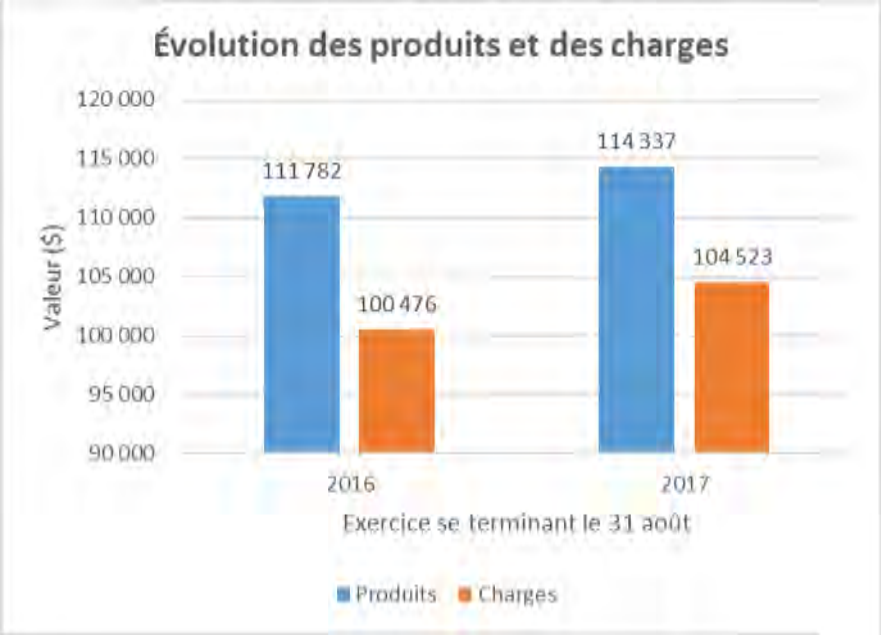

La santé financière de l'organisme constitue l'un des objectifs permanents du conseil d'administration. Les indicateurs d'une bonne santé financière sont :

Tableau 1 — Indicateurs financiers

Indicateur	Mesure visée	Résultats 2017
Actif net non affecté	90–180 jours de couverture des charges	96 jours
Ratio de liquidité	≥ 1	22,8
Fonds de roulement au 31 août	80 000 $	89 208 $
Résultat net de l'exercice	≥ 0	9 814 $
Période de recouvrement des comptes clients	< 45 jours	33,6 jours
Endettement	< 30 %	30,0 %
Marge nette	-3 % < marge < 5 %	8,6 %

Le contrôle interne

Comme organisme s'appuyant sur le travail de bénévoles, le contrôle interne est difficile à établir. Le trésorier a établi des règlements de gestion sur l'administration financière et voit avec l'aide de la directrice générale à ce que les budgets des activités soient établis et respectés. Toute dépense extraordinaire doit être amenée au conseil d'administration.

L'administration des salaires, du loyer et des frais de bureaux a été confiée à la société Scogestion inc., qui facture le district mensuellement pour tous les frais d'exploitation. La société Scogestion assure également des services de tenue de livres. Le trésorier vérifie régulièrement en cours d'année les rapprochements bancaires et contrôle tous les effets payables. La plupart des fournisseurs sont payés par virement électronique. Ces virements requièrent la signature de deux administrateurs (dont le trésorier) à l'aide d'une méthode d'authentification administrée par l'institution financière.

Les produits

Tableau 2 — Sommaire des produits de l'exercice 2017

Catégorie	Budget 2017 ($)	Réalisation ($)	Écart (R-B) ($)	Écart (%)
Cotisations	63 000	65 930	2 930	4,7
Activités	19 000	25 316	6 316	33,2
Financement, dons et apports	22 350	23 091	741	3,3
Total	**104 350**	**114 337**	**9 987**	**9,6**

Les produits de l'exercice ont dépassé les prévisions de 9,6 %. Le dépassement provient surtout des cotisations et des activités pour jeunes et adultes (6 316 $). Dans le premier cas, les cotisations annuelles proviennent de l'augmentation du nombre de membres recensés, l'inflation ne jouant qu'un rôle mineur dans l'augmentation globale. Dans le deuxième cas, le budget est difficilement prévisible avant de connaître avec précision tous les paramètres d'organisation. Au budget des produits correspond de toute façon un budget des charges qui lui est proportionnel. Donc un dépassement du produit est généralement accompagné d'un dépassement des charges.

Les charges

Tableau 3 — Sommaire des charges de l'exercice 2017 (voir aussi le tableau 5)

Catégorie	Budget 2017 ($)	Réalisation ($)	Écart (R-B) ($)	Écart (%)
Bureau scout	74 133	78 343	4 210	5.7
Frais directs des activités (voir aussi le tableau 4)	12 357	23 308	10 951	88,6
Autres charges de fonctionnement	18 640	2 872	(15 768)	(84,6)
Total	**105 130**	**104 523**	**(607)**	**(0,6)**

Le total des charges a été pratiquement égal à ce qui avait été prévu au budget. Ceci étant dit, il y a eu des écarts importants à l'intérieur des différents postes de charges.

Le plus gros écart au titre des charges provient des « Autres charges de fonctionnement », plus précisément de la ligne « Publicité et articles promotionnels » (voir état des résultats) pour laquelle jusqu'à 17 000 $ avaient été prévus. Une grande partie du montant a dû être utilisé pour couvrir une application inadéquate de la politique de prix pour les activités organisées par le district. En d'autres mots, le prix facturé pour les activités a été trop bas, ce qui a causé une baisse de l'autofinancement. Ceci met en lumière certaines faiblesses du contrôle interne qui font en sorte que le trésorier n'a eu aucun rôle dans les décisions prises par les responsables des activités au sein du commissariat.

Le tableau 4 présente le calcul du prix de revient des activités menées par le district. Les charges indirectes sont établies d'après les détails fournis à la note 19 aux états financiers. Elles comprennent les locaux et le travail des employées du district sur les activités pour jeunes et pour adultes. On y constate que le degré d'autofinancement des activités en 2016-2017 s'est situé entre 50 % et 66 %. Ceci confirme que ce sont les cotisations payées par les membres qui ont subventionné une bonne partie du coût de ces activités.

Pour éliminer la dépendance des activités pour jeunes et pour adultes sur les cotisations du district, la majoration réalisée sur les coûts directs des activités aurait

dû être en moyenne 87.6 % au lieu des 5.6 et 12.9 % réalisés (voir le tableau 4 — la politique du district vise 75 %). Par ailleurs, on constate qu'en 2014-2015 le taux de majoration pratiqué était adéquat. Le conseil d'administration est résolu à rétablir les bonnes pratiques.

Tableau 4 — Prix de revient des activités en 2016-2017

		Activités pour jeunes	Activités pour adultes
Produits spécifiques ($)	**(a)**	**14 432**	**10 884**
Charges — directes ($)*	**(b)**	13 664	9 644
Charges — indirectes ($)**	**(c)**	8 273	12 149
Charges — totales ($)	**(d)**	**21 937**	**21 793**
Surplus (déficit) ($)	**(a)-(d)**	**(7 505)**	**(10 909)**
Degré d'autofinancement	**(a)/(d)**	**65,8 %**	**49,9 %**
Majoration réalisée des charges directes	**(a)/(b) - 1**	**5,6 %**	**12,9 %**
Idem pour 2015-2016		**17,9 %**	**(18.2 %)**
Idem pour 2014-2015		**59,1 %**	**84,8 %**

* *Comprend les articles pour reconnaissance.*

** *Voir la note 19 aux états financiers.*

La note 19 aux états financiers présente les charges par fonction. La comparaison des éléments d'un exercice à l'autre (voir le tableau 5) permet de constater des augmentations des charges des activités conduites par le district. En termes absolus et relatifs, les charges liées à l'administration et l'exploitation générale ont diminué. Les charges fonctionnelles comprennent la distribution des salaires des employées qui oeuvrent à la réalisation de chaque activité.

Tableau 5 — Sommaire des charges par activité

Activité	Réalisations 2017 ($)	Réalisations 2016 ($)	Écart ($)	Écart (%)
Frais directs et indirects des activités pour jeunes	21 938	21 004	934	4,4

Tableau 5 — Sommaire des charges par activité

Activité	Réalisations 2017 ($)	Réalisations 2016 ($)	Écart ($)	Écart (%)
Frais directs et indirects des activités pour adultes	21 793	20 042	1 751	8,7
Autres activités	5 502	4 026	1 476	36,7
Services à la clientèle, communications et développement	24 633	22 771	1 863	8,2
Activités administratives	30 657	32 634	(1 976)	(6,1)
Total	**104 523**	**100 476**	**4 047**	**4,0**
Administration (% du total)	**29,3 %**	**32,5 %**	—	—

Le ratio des activités administratives a diminué. Il est à noter que ce ratio se trouve à un niveau normal pour un organisme comme le district. Il serait illusoire de vouloir le réduire sans mettre l'organisation à risque. Remarquons que si le nombre de membres augmentait, de même que les produits et les charges qui y sont associés, le ratio des activités administratives diminuerait du fait que les autres charges augmenteraient beaucoup plus. Le district est capable de croître avant d'avoir à augmenter ses dépenses administratives.

L'état de la situation financière

La position financière du district est bonne. L'actif net non affecté se situe dans les normes visées (voir le tableau 1). À la clôture de l'exercice, aucun groupe n'avait de dettes importantes auprès du district.

Les comptes créditeurs comportent toujours une provision pour paiement des honoraires courus il y a plus de 18 mois pour le montage du site Web du district. Cette provision représente plus de 80 % du total des créditeurs. Le fournisseur n'a pas encore facturé le district.

On note la création d'un fonds grevé d'une affectation d'origine interne pour soutenir les efforts de développement dans les années futures. Le fonds a été établi à même les

surplus accumulés dans l'actif net du district. Voir le détail des transactions à l'état de l'évolution de l'actif net.

L'état des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie nous informe comment les liquidités sont générées et utilisées au district.

Dans la dernière année, au net, des liquidités ont été générées par l'exploitation. Les activités de financement ont consisté en l'utilisation des fonds affectés pour les activités du Secteur sud-ouest du district.

Dispense d'expert-comptable externe

Le cadre juridique qui s'applique aux organismes n'ayant pas recours à la sollicitation, tels les Scouts du district des Trois-Rives, prévoit qu'en deçà de 1 million de dollars de produit brut annuel une mission d'examen menée par un expert-comptable doit avoir lieu. La Loi (article 182(1)) offre la possibilité d'une dispense de la mission d'examen, de même que la possibilité de faire une mission d'audit (article 188(2)).

Le conseil d'administration juge toujours préférable que l'assemblée des membres se prévale de la dispense. Le conseil se porte garant du contrôle interne. La dispense se justifie de plusieurs façons :

- premièrement, les revenus sont de loin inférieurs à la limite réglementaire,
- deuxièmement, tous les administrateurs ont une expérience de gouvernance d'organisme privé ou sans but lucratif dans le cadre de leur profession — ils ont ainsi un degré suffisant de littéracie financière pour assumer adéquatement leur responsabilité fiduciaire,
- troisièmement, le district ne reçoit aucune somme d'organismes subventionnaires qui exigent une mission d'examen ou une mission d'audit, et
- finalement, le coût d'une mission d'examen dépasse considérablement les avantages et l'assurance qu'on pourrait en retirer sur la qualité de l'information financière.

L'assemblée générale doit annuellement adopter la dispense de mission d'examen, et ce de façon unanime. Si elle ne le faisait pas, les conséquences seraient d'augmenter

les charges d'environ 5 000 $ (le double pour une mission d'audit) qui devront être financées soit par une cotisation extraordinaire des membres (de l'ordre de 4 $ par membre) ou par une baisse des charges, et donc des services. Une mission d'examen comptable augmenterait les charges du district d'environ 5 % et **ne donne aucune assurance supplémentaire à l'assemblée des membres** quant à la qualité de l'information financière qu'ils reçoivent (voir les définitions de CPA Canada pour les différents types de missions menés par des experts-comptables).

Perspectives financières

Tableau 6 — Budget des charges de l'exercice 2017

Catégorie	Budget 2018 ($)	Réalisations 2017 ($)	Écart ($)	Écart (%)
Bureau scout	79 493	78 343	1 054	1,3
Frais directs des activités	22 800	23 308	(508)	(2,2)
Autres charges de fonctionnement	5 050	2 872	2 274	45,0
Total	**107 343**	**104 523**	**2 820**	**2,7**

Le budget de l'exercice 2017-2018 prévoit un surplus qui provient de l'apport des fonds résiduels du groupe d'Oakville qui a cessé ses opérations. Sans cet apport, il y a de fait un léger déficit des produits sur les charges. Il ne s'agit pas d'un déficit structurel, mais d'une manière d'utiliser une partie du surplus accumulé lors des exercices précédents. Les projections de produits sont basées sur une légère hausse du nombre de membres cotisants de même que sur un changement de modalité relativement au recouvrement du coût des calendriers. En effet, les calendriers seront vendus aux groupes au prix coûtant plus des frais de manutention de façon à leur permettre de réaliser tous les profits relatifs à leur vente. Les groupes seront ainsi libres de rediriger les profits de la vente pour subventionner une partie des cotisations demandées aux parents des jeunes qui s'inscrivent à leurs activités.

Quant aux projections de dépenses (voir le tableau 6), le conseil envisage d'investir plus dans les autres charges de fonctionnement pour permettre des visites de la directrice générale et de membres du commissariat dans les groupes éloignés.

Les frais directs pour activités sont toujours budgétés de manière conservatrice. Il en est de même du côté des produits. Donc, une augmentation des activités ne créera pas nécessairement un déficit. En appliquant de façon plus rigoureuse la politique de prix du district, ces activités devraient s'autofinancer.

Attestation de la direction

À tous les membres :

Les dirigeants et la direction générale des *Scouts du district des Trois-Rives inc.* assument la responsabilité des états financiers, lesquels ont été examinés et approuvés par le conseil d'administration du district. Ces états financiers, qui comprennent des chiffres que les dirigeants ont appréciés en se fondant sur leur expérience et leur jugement, ont été préparés comme il se doit en fonction d'un seuil raisonnable d'importance relative et sont conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada. Les dirigeants des *Scouts du district des Trois-Rives* s'appuient sur des méthodes et un système de contrôle financier simples qui garantissent, d'une manière raisonnable, la fiabilité des données financières, la protection des biens et l'efficacité des activités. Le trésorier est chargé de procéder à l'examen périodique des transactions. C'est au conseil d'administration qu'il incombe de s'assurer que la direction générale assume ses responsabilités en matière de communication de l'information financière et de contrôle interne. Il remplit cette fonction, qui comporte, entre autres, l'examen et l'approbation des états financiers. Étant donné sa modeste taille, l'organisme des *Scouts du district des Trois-Rives* n'a pas d'auditeur externe. Nous avons compilé nous-mêmes l'état de la situation financière au 31 août 2017, de même que les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie.

Le trésorier du conseil d'administration, La directrice générale,

Sylvain Dufour, ing., CPA, CMA Johée Deslauriers
Ottawa (Ontario)
Le 12 octobre 2017

SCOUTS du Canada

DISTRICT DES TROIS-RIVES

État de la situation financière

au 31 août

(en dollars canadiens)

	2017	2016
Actifs à court terme		
Encaisse et part sociale (note 3)	112 802 $	103 838 $
Comptes débiteurs (note 4)	11 861 $	9 211 $
Frais payés d'avance (note 5)	0 $	200 $
Total des actifs	**124 662 $**	**113 249 $**
Passif		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs (note 6)	5 470 $	3 870 $
Passif à long terme		
Emprunts des ex-districts (note 7)	31 950 $	31 950 $
Sous-total des passifs	***37 420 $***	***35 820 $***
Actif net		
Apport de l'ex-district de Toronto (note 8)	4 650 $	4 650 $
Affecté aux activités du Sud-ouest (note 9)	29 984 $	31 046 $
Affecté au développement (note 10)	25 000 $	0 $
Non affecté	27 608 $	41 733 $
Sous-total de l'actif net	**87 242 $**	**77 428 $**
Total du passif et de l'actif net	**124 662 $**	**113 249 $**

Les notes afférentes font partie intrégrante des états financiers.
Les chiffres étant arrondis (au dollar près), leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Approuvés par le conseil d'administration le 12 octobre 2017.

SCOUTS du Canada

DISTRICT DES TROIS-RIVES

État des résultats

du 1er septembre au 31 août

(en dollars canadiens)

	2017	2016
Produits		
Cotisations du district (note 11)	65 930 $	62 652 $
Calendriers nets (note 12)	16 052 $	17 726 $
Activités pour jeunes (note 13)	14 432 $	16 043 $
Activités pour adultes (note 14)	10 884 $	7 017 $
Autres activités Financement	6 771 $	4 304 $
Apports (note 15)	67 $	679 $
Dons au district (note 16)	200 $	728 $
Écart des cotisations à l'ASC (note 17)	0 $	2 633 $
Total des produits	**114 337 $**	**111 782 $**
Charges		
Salaires et avantages	53 810 $	47 760 $
Loyer (2 bureaux)	20 970 $	20 365 $
Frais directs des activités pour jeunes (note 18)	13 664 $	13 611 $
Frais directs des activités pour adultes (note 18)	8 062 $	7 176 $
Frais de bureau incl. télécom.	3 563 $	3 874 $
Articles pour reconnaissance	1 583 $	1 405 $
Représentation à l'ASC	1 549 $	963 $
Écart des cotisations à l'ASC (note 17)	1 044 $	0 $
Dépenses de gestion (commissariat, CA)	151 $	599 $
Frais bancaires	96 $	36 $
Publicité et articles promotionnels	32 $	0 $
Honoraires professionnels	0 $	4 646 $
Divers	0 $	42 $
Total des charges (note 19)	**104 523 $**	**100 476 $**
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	**9 814 $**	**11 306 $**

Les notes afférentes font partie intrégrante des états financiers.
Les chiffres étant arrondis (au dollar près), leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

SCOUTS du Canada

DISTRICT DES TROIS-RIVES

État de l'évolution de l'actif net

du 1er septembre au 31 août

(en dollars canadiens)

	Apport de l'ex-district de Toronto (note 8)	Affecté aux activités du Sud-ouest (note 9)	Affecté au développement (note 10)	Non affecté	Total 2017	Total 2016
Solde au 1er septembre	**4 650$**	**31 046$**	**0$**	**41 733$**	**77 428 $**	**66 123 $**
Affectations d'origine interne	0$	0$	25 000$	(25 000$)	0 $	0 $
Retrait de l'apport, utilisation des fonds affectés et insuffisance des produits sur les charges	0$	(1 061$)	0$	1 061$	0 $	0 $
Excédent des produits sur les charges	0$	0$	0$	9 814$	9 814 $	11 306 $
Solde au 31 août	**4 650$**	**29 984$**	**25 000$**	**27 608$**	**87 242 $**	**77 428 $**

Les notes afférentes font partie intrégrante des états financiers.
Les chiffres étant arrondis (au dollar près), leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

DISTRICT DES TROIS-RIVES

État des flux de trésorerie

du 1er septembre au 31 août
(en dollars canadiens)

	2017	2016
Activités d'exploitation		
Total des produits	114 337 $	111 782 $
Sommes perçues pour le compte de l'ASC	69 529 $	65 006 $
Recouvrement du coût des calendriers	7 433 $	5 963 $
Diminution (Augmentation) des débiteurs	(2 650 $)	(585 $)
Total des charges d'exploitation	(104 523 $)	(100 476 $)
Charges affectées aux activités du Sud-ouest (note 9)	1 061 $	654 $
Augmentation (Diminution) des créditeurs	1 600 $	(977 $)
Diminution (Augmentation) des frais payés d'avance	200 $	(200 $)
Sommes perçues versées et calendriers payés	(76 962 $)	(70 969 $)
Rentrées (Sorties) de fonds nettes liées aux activités d'exploitation	**10 025 $**	**10 197 $**
Activités d'investissement	**0 $**	**0 $**
Activités de financement		
Affecté aux activités du Sud-ouest (note 9)	(1 061 $)	(654 $)
Rentrées (Sorties) de fonds nettes liées aux activités de financement	**(1 061 $)**	**(654 $)**
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**8 964 $**	**9 543 $**
Encaisse et équivalents de trésorerie au début	**103 838 $**	**94 295 $**
Encaisse et équivalents de trésorerie à la fin	**112 802 $**	**103 838 $**

Les notes afférentes font partie intrégrante des états financiers.
Les chiffres étant arrondis (au dollar près), leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Notes aux états financiers non audités du 1er septembre 2016 au 31 août 2017

Note 1 Statut et nature des activités

Le 8 février 2012, les Scouts du district des Trois-Rives (ci-après appelés « le district ») ont reçu de l'Association des scouts du Canada un mandat pour gérer le scoutisme francophone dans l'ouest du Québec, l'est de l'Ontario et le sud de l'Ontario.

Le 17 février 2015, Corporations Canada a émis à l'attention de *Les scouts du district des Trois-Rives inc.* un certificat de constitution en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* , sous le numéro d'organisation 907476-7.

Le district regroupe les territoires de l'Outaouais (région administrative provinciale du Québec), de l'est et du sud de l'Ontario, au sud d'une ligne imaginaire tirée de Pembroke (frontière Québec-Ontario) à Parry Sound (sur la côte du lac Huron).

Le district n'exerce aucun contrôle sur les « anciennes » corporations dont les opérations sont désormais distinctes, se limitant à l'exploitation des bases de plein-air et, occasionnellement, à la réception de dons pour le district lorsque le donateur désire avoir un reçu pour fin d'impôt.

L'encadrement des groupes locaux présents un peu partout sur le territoire se fait par le biais du commissariat du district reconnu par l'Association. Certains des groupes scouts (surtout en Outaouais) sont constitués en corporation tandis que d'autres ne le sont pas et opèrent sous le parapluie juridique de l'Association des scouts du Canada.

Note 2 Principales conventions comptables

a) Constatation des apports

Le district applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

b) Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

c) Consolidation

Les résultats et éléments de la situation financière des groupes membres non incorporés (voir la note 1) ne sont pas consolidés avec les résultats et éléments de la situation financière du district.

Notes à l'état de la situation financière		2017	2016
Note 3	**Encaisse et part sociale** Le district maintient un compte de banque pour lequel il a payé une part sociale remboursable de 10 $ dont la valeur est comprise dans l'encaisse.		
Note 4	**Comptes débiteurs** La direction estime que le risque de défaut des comptes débiteurs est faible et que la totalité des débiteurs sera collectée.	**11 861 $**	**9 211 $**
	Groupes et unité virtuelle	556 $	3 535 $
	Autres débiteurs	4 473 $	1 291 $
	Association des Scouts du Canada	6 771 $	4 345 $
	Avances à des membres du CA	0 $	0 $
	Avances à des membres du Commissariat	0 $	10 $
	Comptes dûs par des membres individuels	60 $	30 $
Note 5	**Frais payés d'avance** Frais payés d'avance à des fournisseurs.	**0 $**	**200 $**
Note 6	**Comptes créditeurs**	**5 470 $**	**3 870 $**
	Fournisseurs du bureau et autres	5 470 $	3 610 $
	Association des scouts du Canada	0 $	260 $
Note 7	**Emprunts des ex-districts**	**31 950 $**	**31 950 $**
	Prêt sans intérêt, sans échéance ni modalité de remboursement (sauf en cas de dissolution du district) pour financer les liquidités. Le montant représente la part de l'**ancien district de l'Outaouais**.	18 700 $	18 700 $
	Prêt sans intérêt, sans échéance ni modalité de remboursement (sauf en cas de dissolution du district) pour financer les liquidités. Le montant représente la part de l'**ancien district de l'Est de l'Ontario**.	13 250 $	13 250 $
Note 8	**Apport de l'ex-district de Toronto** L'ex-district de Toronto, n'étant pas incorporé, ne pouvait faire un prêt au district des Trois-Rives pour financer les liquidités du district. Il a donc fourni un apport considéré grevé d'une affectation d'origine externe. C'est-à-dire qu'en cas de dissolution du district, la somme sera remboursable à toute entité veillant sur le scoutisme dans le sud de l'Ontario.	**4 650 $**	**4 650 $**
Note 9	**Actif net affecté aux activités du Sud-ouest** L'ex-district de Toronto, n'étant pas incorporé, a confié ses liquidités au district des Trois-Rives à condition que ces dernières soient utilisées dans le cadre d'activités au profit des unités et groupes scouts de la région de Toronto et du sud de l'Ontario. Cette affectation d'origine externe est gérée en vertu d'un protocole établi par les groupes de l'ex-district de Toronto.	**29 984 $**	**31 046 $**

	Affectation d'origine externe	0 $	(654 $)
	Utilisation durant l'exercice d'une partie des sommes aux fins visées par l'affectation	(1 061 $)	0 $

Note 10	**Actif net affecté au développement**	**25 000 $**	**0 $**
	Cette affectation d'origine interne marque la volonté du conseil d'administration de soutenir les efforts de développement du scoutisme sur son territoire.		

Notes à l'état des résultats

		2017	2016
Note 11	**Cotisations du district**	**65 930 $**	**62 652 $**
	Total collecté des membres (1 485 jeunes et adultes) (2016 : 1 487)	136 503 $	125 026 $
	Cotisations nationales collectées pour l'Association des Scouts du Canada (ASC; voir la note 17)	(70 573 $)	(62 374 $)
Note 12	**Calendriers nets**	**16 052 $**	**17 726 $**
	Vente brute des calendriers	23 485 $	23 688 $
	Coût des calendriers	(7 433 $)	(5 963 $)
Note 13	**Produits spécifiques aux activités pour jeunes**	**14 432 $**	**16 043 $**
	Camps (automne et printemps)	3 340 $	5 280 $
	Aiglon, Hibou, Flocon, Castou, Odyssée 2017	4 059 $	1 975 $
	Sportiloup et Journée Amitié Louveteau	373 $	675 $
	Journée sportive	640 $	1 702 $
	Grand jeu Ado	4 220 $	4 132 $
	Formation DAFA	1 800 $	2 280 $
Note 14	**Produits spécifiques aux activités pour adultes**	**10 884 $**	**7 017 $**
	Formation des animateurs et administrateurs du Mouvement scout	9 310 $	6 047 $
	Gala annuel	1 574 $	970 $
Note 15	**Apports**	**67 $**	**679 $**
	Dépenses de représentation payées par un administrateur et non réclamées au district et honoraires pour incorporation payés par un administrateur et donné au district.		
Note 16	**Dons au district**	**200 $**	**728 $**
	Don au district provenant de la distribution de la Fondation Nationale Scoute	0 $	582 $
	Don dirigé d'un particulier (Centraide)	0 $	147 $

Note 17	**Écart des cotisations à l'ASC** Écart entre les cotisations versées à l'ASC et le montant collecté des groupes pour l'ASC durant l'exercice (voir la note 10). Un montant positif signifie une dépense additionnelle pour le district et un montant négatif ici signifie une présentation avec les produits. Une partie de ce montant correspond aux cotisations à l'ASC pour les membres oeuvrant au niveau du district, dont l'adhésion à l'ASC n'est pas couverte par un groupe. (4 personnes)	**1 044 $**	**(2 633 $)**

Note 18	**Frais directs des activités** Les activités pour les jeunes et les adultes ne comprennent que certains frais directs. Les frais indirects, tels la location d'une salle de réunion ou les salaires des employés affectés à la logistique des activités, ne sont pas compris. Voir la note 19.	**21 726 $**	**20 787 $**
	Frais directs pour les activités pour les jeunes	13 664 $	13 611 $
	Frais directs pour les activités pour les adultes	8 062 $	7 176 $

Note 19	**Total des charges**	**104 523 $**	**100 476 $**
	Lorsque regroupées par activité, les charges se distribuent comme suit :		
	Frais directs et indirects des activités pour jeunes (voir aussi la note 13)	21 938 $	21 004 $
	Frais directs et indirects des activités pour adultes (voir aussi la note 14)	21 793 $	20 042 $
	Autres activités	5 502 $	4 026 $
	Service à la clientèle, communications, développement, etc.	24 633 $	22 771 $
	Activités administratives	30 657 $	32 634 $

Note 20	**Engagements** Le district a une entente avec la société Scogestion (1982) inc. pour la fourniture d'un bureau à Ottawa, pour les services afférents au maintien de ces bureaux, pour l'administration des salaires du district et pour la comptabilité générale. L'entente est résiliable à court terme et les engagements qui y sont relatifs s'élèvent à	0 $	0 $
	Un bail expire le 30 juin 2018 (2016 : 30 juin 2018), pour le bureau de Gatineau. Les engagements relatif à ce bail s'élèvent à	5 150 $	11 330 $

Contactez-nous

Les scouts du district des Trois-Rives inc.

123, avenue Beechwood
Ottawa (Ontario)
K1M 1L5

Tél. +613-741-3366

Télécopie +613-741-2624

www.ScoutsdesTrois-Rives.ca